



**VILLE DE SAINTE-ADÈLE**

**AVIS PUBLIC – ENTRÉE EN VIGUEUR**

**RÈGLEMENT 1314-2021-PU-1  
RÉSOLUTION 2024-275 (PPCMOI, 2105, boulevard de Sainte-Adèle)**

**À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES**

AVIS est donné que le conseil municipal, à la séance ordinaire du 17 juin 2024, adoptait la résolution suivante et le règlement suivant :

**RÉSOLUTION 2024-275** concernant une demande de modification règlementaire faite en vertu du règlement 1000-2008-PPC pour la propriété située au 2105, boulevard de Sainte-Adèle.

**RÈGLEMENT 1314-2021-PU-1** modifiant le *Plan d'urbanisme numéro 1314-2021-PU* visant à modifier des secteurs d'affectation.

La Municipalité régionale de comté les Pays-d'en-Haut a délivré les certificats de conformité en date du 18 juillet 2024 pour cette résolution et ce règlement.

La résolution et le règlement sont déposés au Service du greffe situé au 1381, boulevard de Sainte-Adèle, Sainte-Adèle, où toute personne peut en prendre connaissance pendant les heures régulières de bureau et sont entrés en vigueur conformément à la Loi.

**FAIT À SAINTE-ADÈLE, le 22 juillet 2024**

Me Audrey Sénécal  
Greffière et directrice des Services juridiques